

Le Groupe MND (FR0011584549, MND), concepteur et constructeur de solutions d'aménagement pour développer les sites de montagne et faciliter la mobilité en zone touristique et urbaine, est coté sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (compartiment C).

Sainte Hélène du Lac (73 – France), le 11 juin 2018



MND met en place de nouveaux outils de financement pour renforcer sa structure financière et accompagner son plan stratégique à horizon 2020 : 150 M€ de chiffre d'affaires et 8% à 10% de marge opérationnelle courante

- Emission d'obligations convertibles pour 10 M€ en nominal auprès d'investisseurs européens
- Mise en place¹ d'une ligne pluriannuelle de financement en fonds propres d'un montant maximum de 30 M€
- Projet d'attribution gratuite de bons de souscription d'actions à tous les actionnaires soumis à l'assemblée générale du 27 septembre 2018

A horizon mars 2020, le Groupe s'est fixé pour objectifs d'atteindre un chiffre d'affaires de 150 M€ accompagné d'une marge opérationnelle courante comprise entre 8% et 10% (4,1% à l'issue de l'exercice 2016/2017 clos le 31 mars 2017). Pour atteindre ces objectifs, MND bénéficie d'ores et déjà d'un solide carnet de commandes, qui s'élevait à 184 M€ au 31 mars 2018 dont 52,4 M€ à réaliser sur l'exercice 2018/2019.

Dans cette perspective, le Groupe MND souhaite renforcer ses fonds propres et se doter de nouvelles ressources financières. La société annonce l'émission d'obligations convertibles (OC₂₀₂₀) d'un montant en principal de 10 M€, souscrite par plusieurs investisseurs européens, à échéance 2 ans.

Parallèlement, MND met également en place une ligne de financement en fonds propres d'un montant maximum de 30 M€ sur une durée de 3 ans avec Kepler Cheuvreux, sous réserve de l'obtention du visa de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sur le prospectus d'émission des actions nouvelles susceptibles d'être admises dans ce cadre aux négociations sur le marché Euronext Paris.

Cet outil de financement, adapté à la stratégie de développement du Groupe, permet de cadencer des augmentations de capital strictement dimensionnées en fonction des besoins réels de la société, dans son meilleur intérêt et celui de ses actionnaires.

En outre, afin d'associer l'ensemble de ses actionnaires et les remercier de leur fidélité, le Conseil d'administration a décidé de soumettre au vote de l'assemblée générale mixte de MND du 27 septembre 2018 une résolution visant à lui déléguer la possibilité d'attribuer gratuitement des bons de souscription d'actions (BSA_{GRATUIT}) aux actionnaires, à hauteur d'un bon pour chaque action détenue ; 10 BSA_{GRATUIT} permettant de souscrire à 1 action nouvelle au prix unitaire de 5 € pendant une durée de un (1) an à compter du 1^{er} octobre 2020 et jusqu'au 30 septembre 2021. Les soucripteurs des obligations convertibles ne bénéficieront pas des BSA_{GRATUIT}.

¹ sous réserve de la délivrance par l'AMF d'un visa sur la note d'opération relative à cette ligne pluriannuelle de financement en fonds propres



Objectifs de ces opérations

Les fonds levés à travers ces nouveaux financements serviront ainsi à la société pour :

- **renforcer la couverture des besoins de trésorerie liés à son activité courante** ;
- **finaliser la gamme de remontées mécaniques débrayables** (télésièges/télécabines) avec le développement des différentes configurations et options ;
- **financer le besoin en fonds de roulement nécessaire à l'industrialisation des contrats déjà signés pour les exercices 2019 et 2020**, tout en se laissant la possibilité, en cas d'accélération de la commercialisation sur les 12 prochains mois, de financer la production complémentaire des produits traditionnels et des nouvelles gammes de produits de transport par câble (Télécabine, Cabline 2.0) et des loisirs à sensations (luge sur rail Fun Coaster) ;
- **renforcer le réseau de distribution** (structuration des filiales chinoises et américaines, structuration IT, recherche de nouveaux distributeurs, prospection commerciale, etc.), la communication et le marketing ;
- **accompagner la transition industrielle vers l'usine du futur**, par l'intégration d'équipements de production automatisés et robotisés ;
- **participer au désendettement court et moyen terme du Groupe.**

Calendrier indicatif des opérations

08/06/2018	<p>Décision du Conseil d'administration de la société MND :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation de la 14^{ème} résolution de l'AGM du 29/09/2017 (émission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du DPS à catégorie de personnes) : décision d'émission d'obligations convertibles (OC₂₀₂₀) pour un montant nominal total de 10 M€ ▪ Utilisation de la 13^{ème} résolution de l'AGM du 29/09/2017 (émission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du DPS par voie de placement privé) : mise en place d'une ligne de financement en fonds propres sous condition suspensive du visa de l'AMF sur le Prospectus d'admission des titres sur le marché Euronext Paris ▪ Proposition d'une résolution, au cours de l'AGM du 27/09/2018, proposant de déléguer au Conseil d'administration l'attribution gratuite de BSA_{GRATUIT} aux actionnaires
08/06/2018	Signature du contrat d'émission des OC ₂₀₂₀ et signature du contrat de la ligne pluriannuelle de financement en fonds propres
11/06/2018	Communiqué de presse relatif aux différentes opérations (avant Bourse) Souscription des OC ₂₀₂₀ et libération des fonds par les souscripteurs des OC ₂₀₂₀
27/09/2018	Assemblée générale mixte déléguant au Conseil d'administration le pouvoir d'émettre des BSA _{GRATUIT}
01/10/2020	Ouverture de la période d'exercice des BSA _{GRATUIT}
30/09/2021	Clôture de la période d'exercice BSA _{GRATUIT}

Niveau de trésorerie disponible

Au 30 avril 2018, la trésorerie disponible² nette des découverts utilisés s'élevait à (10 889) K€ (donnée non auditée).

² trésorerie hors valeurs mobilières de placement (VMP)



Xavier Gallot-Lavallée, Président-Directeur général de MND, commente :

« Consécutivement au report début avril de l'augmentation de capital, nous confirmons notre souhait, à travers ces nouveaux moyens de financement, de renforcer nos fonds propres et de nous doter de nouvelles ressources financières afin d'atteindre nos objectifs 2020. Au cours des dernières années, nous avons bâti et structuré une offre cohérente, portée par des marques fortes, qui nous a doté d'un positionnement unique sur notre marché : MND est aujourd'hui le seul acteur à proposer à ses clients une offre globale pour l'aménagement des stations de montagne, regroupant l'enneigement, la sécurité, les remontées mécaniques et les loisirs outdoor, soit un marché total adressable de 1,7 Md€³ qui constitue un véritable espace de croissance pour le Groupe.

Pour être en mesure de délivrer notre important carnet de commandes, il est aujourd'hui nécessaire d'aligner notre structure financière. L'émission d'obligations convertibles et la ligne pluriannuelle de financement en fonds propres, qui viennent se substituer à l'augmentation de capital reportée début avril, constituent des outils particulièrement complémentaires et adaptés aux besoins court et moyen termes de notre plan stratégique, nous permettant ainsi de dimensionner de manière flexible nos ressources au fil du temps et dans des conditions de marché optimisées.

Nous n'oublions pas pour autant nos actionnaires, en les associant au développement à travers une attribution gratuite de bons de souscription qui leur permettra de limiter la dilution consécutive à ces outils de financement mais aussi de recueillir les fruits du développement du Groupe. »

Principales caractéristiques de l'émission d'obligations convertibles (OC₂₀₂₀)

Le Conseil d'administration de MND a, au cours de sa réunion en date du 8 juin 2018, décidé de faire usage de la 14^{ème} résolution de l'assemblée générale du 29 septembre 2017 afin d'émettre un emprunt obligataire convertible en actions ordinaires nouvelles pour un montant total de 10 M€ en nominal auprès d'investisseurs européens.

Une 1^{ère} tranche d'un montant de 6,0 M€ en nominal est émise ce jour. La 2^{nde} tranche, d'un montant de 4,0 M€ en nominal, interviendra le 28 août 2018 au plus tard.

Les obligations convertibles (OC₂₀₂₀) ont été souscrites à 93% de la valeur nominale (soit un montant de 9,3 M€ hors frais et commissions) et ne porteront pas intérêt (zéro coupon). Elles viendront à échéance le 31 août 2020. Les OC₂₀₂₀ sont remboursables en numéraire à leur date d'échéance. En conséquence, les OC₂₀₂₀ non converties ou non remboursées en numéraire à cette date seront amorties en une seule fois, en totalité, par remboursement à leur valeur nominale, soit un (1) euro par OC₂₀₂₀, le taux de rendement actuariel pour les porteurs d'OC₂₀₂₀ correspondant alors à 3,70%. Le contrat d'émission des OC₂₀₂₀ ne contient aucun covenant financier.

Le prix de conversion des OC₂₀₂₀, qui pourra intervenir à tout moment au choix du détenteur, sera fonction du cours de Bourse de l'action MND (FR0011584549 - MND) au moment de la conversion⁴.

Sur la base du prix fixe de conversion (5,50 €), si toutes les OC₂₀₂₀ étaient converties, 1 818 181 nouveaux titres seraient créés, représentant une dilution potentielle maximum de 11,43% (sur la base du capital actuel composé de 14 088 310 actions).

Les OC₂₀₂₀ ne seront pas admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris.

Cette émission n'a pas donné pas lieu à un Prospectus soumis au visa de l'AMF.

Principales caractéristiques de la ligne pluriannuelle de financement en fonds propres avec Kepler Cheuvreux

Faisant usage de l'autorisation conférée en vertu de la 13^{ème} résolution adoptée lors de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 29 septembre 2017, MND a conclu un contrat⁵ de 3 ans avec Kepler Cheuvreux dans le cadre d'un engagement de prise ferme.

³ marché mondial de l'aménagement des stations de montagne (hors marché du transport urbain) - Source : société

⁴ égal au plus bas entre (i) 5,50 € et (ii) 93% d'une moyenne des cours de Bourse pondérée par les volumes sur les trente jours de Bourse précédant la notification de conversion, dans le respect du plafond autorisé

⁵ sous réserve de la délivrance par l'AMF d'un visa sur la note d'opération relative à cette ligne pluriannuelle de financement en fonds propres



Kepler Cheuvreux, intervenant comme intermédiaire financier et garant de la transaction, s'est engagé à souscrire, au cours des 36 prochains mois et sous réserve que les conditions contractuelles soient satisfaites, un montant maximal de 30 M€ d'actions nouvelles MND.

MND conserve la possibilité de suspendre ou mettre fin à cet accord à tout moment et garde donc la maîtrise du rythme de l'accompagnement financier offert par Kepler Cheuvreux. Les actions seront émises sur la base d'une moyenne des cours de Bourse pondérée par les volumes sur les deux jours de Bourse précédant chaque émission, diminuée d'une décote maximale de 5%.

Dans l'hypothèse d'une utilisation en totalité de la ligne de financement⁶, un actionnaire détenant 1% du capital de MND avant sa mise en place, verrait sa participation passer à 0,66% du capital, en base non diluée, et 0,61% du capital, en base diluée.

Le nombre de titres émis dans le cadre de ce contrat et admis aux négociations fera l'objet d'avis Euronext, ainsi que d'une communication régulière sur le site internet de MND.

La mise en œuvre de cette ligne pluriannuelle de financement en fonds propres donnera lieu à l'établissement d'une note d'opération soumise au visa de l'AMF, condition préalable à la mise en place d'éventuels tirages.

Ces opérations ont été conseillées et structurées par Vester Finance.

Prochain rendez-vous : publication des résultats annuels 2017/2018, le jeudi 19 juillet 2018, après la clôture des marchés d'Euronext Paris.

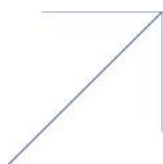
Vos contacts :

MND

MND Group – Roland Didier – Tél. +33 (0)4 79 65 08 90

Actus Finance – Relation investisseurs – Mathieu Omnes – Tél. +33 (0)1 53 67 36 92 – momnes@actus.fr

Actus Finance – Relation presse – Serena Boni – Tél. +33 (0)4 72 18 04 92 – sboni@actus.fr



A PROPOS DE MND

Situé à Sainte-Hélène-du-Lac (Savoie-France), en plein cœur des Alpes, depuis 2004, MND Group est l'un des seuls acteurs industriels mondiaux à détenir une offre globale de produits et de services dédiés au développement, l'aménagement et la sécurisation des domaines skiables, sites de loisirs, voies d'accès et autres infrastructures en montagne. Fort de son expertise industrielle dans le transport à câbles en montagne et de technologies innovantes, protégées par des brevets internationaux, MND Group détient un formidable potentiel de croissance dans le domaine des transports collectifs urbains à câbles en offrant un mode de mobilité urbaine doux et alternatif. Avec 5 sites de production, 8 filiales de distribution internationales et 30 distributeurs dans le monde, MND Group compte 375 collaborateurs et près de 3 000 clients dans 49 pays.

Retrouvez toutes les informations sur www.mnd-group.com

⁶ entraînant l'émission d'un maximum de 7 173 039 actions nouvelles sur la base de 95% des CMPV en date du 6 juin 2018 et 7 juin 2018



Annexes

Définitions d'indicateurs financiers non codifiés par des organismes de normalisation comptable

Cette section présente les indicateurs financiers utilisés par le Groupe qui ne sont pas codifiés par des organismes de normalisation comptables.

Croissance organique ou variation à périmètre et changes constants

Le retraitement de l'effet change consiste à calculer au taux de change de l'année précédente les agrégats de l'année en cours. L'impact des instruments de change qualifiés d'instruments de couverture est pris en compte dans les données courantes.

Le retraitement de périmètre des entités entrantes consiste :

- pour les entrées de périmètre de l'année en cours à retrancher la contribution de l'acquisition des agrégats de l'année en cours ;
- pour les entrées de périmètre de l'année précédente, à retrancher la contribution de l'acquisition du 1^{er} janvier de l'année en cours jusqu'au dernier jour du mois de l'année en cours où a été réalisée l'acquisition l'année précédente.

Le retraitement des entités sortantes consiste :

- pour les sorties de périmètre de l'année en cours, à retrancher les contributions de l'entité sortie aux agrégats de l'année précédente à compter du 1^{er} jour du mois de cession ;
- pour les sorties de périmètre de l'année précédente, à retrancher les contributions de l'entité sortie aux agrégats de l'année précédente.

Carnet de commandes

Le carnet de commandes représente le chiffre d'affaires non encore reconnu sur des commandes déjà reçues.

Le carnet de commandes à la clôture d'un exercice est calculé comme suit : carnet de commandes à l'ouverture de l'exercice + nouvelles commandes reçues au cours de l'exercice – annulations de commandes enregistrées au cours de l'exercice – chiffre d'affaires reconnu sur l'exercice.

Le carnet de commandes peut également varier du fait des variations du périmètre de consolidation, des ajustements de prix contractuels et des effets de conversion de devises étrangères.